

L'INFO



#03 - Juillet 2025



Photo: Alexis Voelin

Les infos de l'édition

- 1 ■ Pierre Hofmann: « Je pars avec le sentiment du devoir accompli »
 - 2 ■ Evelina Girod: « Notre administration est à nouveau au complet »
 - 3 ■ Evelyne Vogel: « L'aventure se termine dans de bonnes conditions »
 - 4 ■ Philippe Depierre: « Les premières installations de l'école pourraient arriver en 2026 »
 - 5 ■ Cédric Marzer: « Nous travaillons actuellement à la politique pour la durabilité »
- Une boucherie qui ne ferme jamais
- Le reste de l'actualité de la Commune en bref

FOCUS
EN BREF

«Je pars avec le sentiment du devoir accompli»



Pierre Hofmann
Syndic

Pierre Hofmann, vous êtes syndic de Trélex depuis 2020 et membre de la Municipalité depuis 2001. Vous avez affirmé publiquement ne pas vouloir vous représenter en 2026, lors des prochaines élections. Un choix mûrement réfléchi ? Oui, bien sûr. C'est un choix difficile car j'ai aimé et j'aime toujours travailler pour mon village, mon engagement de plus de 25 ans en atteste. Pourtant, il est venu pour moi le moment d'avoir plus de temps libre. La charge d'élu d'une commune, et encore plus quand on est syndic, est toujours plus lourde. C'est donc une mission passionnante, mais à laquelle il faut être totalement dévoué. Je pars aussi avec le sentiment du devoir accompli car la Commune se porte bien. Ces cinq dernières années, nous avons entretenu les infrastructures, mais aussi lancé de grands projets. Je peux affirmer aussi que les relations avec le Conseil communal sont bonnes et qu'un climat de confiance existe ; le dernier Conseil communal l'a attesté.

L'état des finances, pourtant, tend à vous inquiéter... Comme le dit plus précisément ma collègue Evelina Girod (lire en page 2), les charges de la cohésion sociale cantonale sont toujours plus élevées et le nouveau calcul péréquatif ne nous favorise pas. Proposer une hausse d'impôt de 1,5 points est une manière de répondre à cette problématique, certes, mais ce n'est pas la recette miracle. Il faudra être attentifs ces prochaines années, d'autant que l'exploitation des gravières, et le montant que nous percevons par l'exploitant, cessera fin 2027.

En 2022, le Canton a ordonné à chaque commune de préparer des Points de rencontre d'urgence (PRU) pour faire face à des pannes d'électricité, notamment, ou des conflits géopolitiques. On pensait que ces PRU seraient fermés mais le Canton vient de réactiver ces alertes... Oui, c'est vrai. Après l'hiver 2022-2023, suivant l'invasion de l'Ukraine par la Russie, et comme aucune panne ne s'était déclarée, on pensait que tout était classé. Mais des menaces nouvelles sont apparues. Dès lors, il faut qu'on dispose d'infrastructures en état de fonctionnement. Ce qui est le cas puisque la Protection civile fait régulièrement des contrôles. Notre PRU se trouve à la salle polyvalente, mais je ne pense pas, du moins je l'espère, que nous aurons à l'utiliser.

Trélex utilise des plaquettes de bois régional pour chauffer ses bâtiments communaux. Mais le bois n'est pas de la meilleure des qualités... Nous avons un problème avec le bostryche, un petit insecte qui prolifère et détériore les arbres de la famille des résineux. Dans une situation normale, le bois destiné au chauffage est composé de 75% de feuillus et 25% de résineux. L'abattage forcé de résineux, malades du bostryche et de la sécheresse, a eu pour conséquence des volumes importants de cette famille d'arbres sur le marché. Pour soutenir la filière du bois, il a fallu acheter davantage de résineux. Seulement, la qualité énergétique des résineux est inférieure à celle du feuillus. En conséquence, il a fallu brûler davantage de bois. Cette année, nous constatons également beaucoup de bois secs sur pied. C'est un vrai problème. ■

1



Photo: Alexis Voelin

«Notre administration est à nouveau au complet»



Evelina Girod
Municipale

Evelina Girod, vous êtes à la tête des Finances du village et, pour la première fois depuis 2017, les comptes bouclent dans le rouge. Comment analyser cela ? Effectivement, nous terminons l'exercice 2024 avec une perte de 265'987 francs, malgré une hausse des rentrées fiscales et une maîtrise des charges communales contenues à 29% des charges totales. Ceci s'explique principalement par la hausse des charges sociales cantonales. C'est un fait que, avec l'augmentation des primes d'assurance maladie, de plus en plus de personnes ont recours à des subsides. Et cela a un coût, qui se répercute sur les communes. Il faut aussi évoquer une hausse de la péréquation cantonale, principe de solidarité qui veut que les communes à haut potentiel fiscal contribuent au bon fonctionnement des communes moins favorisées.

Cela vous a poussé à demander une hausse de 1,5 points d'impôts au Conseil communal... Oui, et le Conseil communal a validé cette hausse d'impôts à une très large majorité. Cela prouve que ces mêmes conseillers ont saisi la problématique des redistributions d'argent au Canton. Si je ne suis pas ravie de devoir augmenter les impôts, je le suis de la bonne entente avec le Conseil communal. Cependant, même avec une hausse d'impôt à 57 %, Trélex restera en dessous, ou au maximum dans la moyenne inférieure, par rapport aux communes voisines du district de Nyon. De fait, nous faisons partie du top 6 régional qui ont l'impôt le plus bas. Le taux de Trélex demeure ainsi modéré, attractif et justifié par les besoins actuels.

Ces derniers mois, vous avez aussi su stabiliser l'administration communale, qui avait connu en 2023 quelques turbulences. Nous avons finalisé l'engagement d'une nouvelle secrétaire municipale et

de son adjointe. Nous avons également œuvré au bon remplacement de deux de nos employés ayant atteint l'âge de la retraite. Notre administration est donc à nouveau au complet. Toutefois, je reste consciente que la gestion des ressources humaines demeure un travail de tous les instants, à la fois délicat et évolutif, qui exige une attention constante dans les relations entre l'Administration et l'Exécutif milicien.

Qu'en est-il du développement au centre du village du chauffage à distance ? Après une première phase d'évaluation du potentiel de développement d'un réseau de chauffage à distance à Trélex, nous entrons désormais dans une étape stratégique : celle de la réflexion sur la future gestion de cet équipement d'envergure. Afin de garantir une approche professionnelle et adaptée aux besoins de notre village, nous avons lancé un appel à projets auprès de plusieurs entreprises spécialisées dans ce type d'infrastructure. Dans les prochaines semaines, ces partenaires potentiels nous remettront leurs propositions, avec une attention particulière portée sur les différents modèles de gouvernance envisageables. L'un des enjeux majeurs sera de définir précisément le rôle que la Commune pourrait ou devrait jouer dans la gestion, le financement ou la supervision du projet. Une fois la meilleure option retenue et après la validation du Conseil communal, nous serons en mesure de passer à la phase concrète de réalisation, dans le respect des intérêts de la population et des objectifs énergétiques de la Commune.

Comment se portent les sociétés locales ? Plutôt bien, et nous essayons de les soutenir dans leurs initiatives le plus souvent possible, car nous sommes conscients que ce sont ces associations qui font véritablement vivre notre village, en créant des liens essentiels entre les habitants. L'an dernier, une nouvelle troupe de théâtre, Défense d'afficher Trélex, a posé ses valises dans notre village. Nous leur avons mis à disposition nos salles tant pour les répétitions que pour les représentations. En 2023, nous avons assisté à la renaissance de la Jeunesse de Trélex, concrétisée notamment par leur participation à la Cantonale des Jeunesses en 2024. Nous les soutenons activement en leur offrant un espace dédié. De leur côté, les Festifs continuent d'animer notre village tout au long de l'année. Une valeur sûre ! ■



Photo: Sigfredo Héro

«Pour moi, l'aventure se termine dans de bonnes conditions»



Evelyne Vogel
Municipale

Evelyne Vogel, vous venez d'annoncer publiquement votre désir de vous retirer de la vie politique.

Pourquoi? Parce qu'il est venu pour moi le temps de passer à autre chose. Je suis en poste depuis 2016 et, avant cela, j'ai été secrétaire municipale. J'ai débuté à Trélex en 1987 en tant qu'employée de l'administration durant 11 ans, au cours desquels j'ai occupé également la fonction de secrétaire du Conseil communal. Devenue secrétaire municipale, j'ai occupé cette fonction dans plusieurs communes, soit Essertines-sur-Rolle, Gingins et Allaman, où j'ai terminé ma carrière professionnelle. Durant cette période, j'ai eu l'occasion d'apporter mon soutien, avec des taux d'activité variés, notamment à Prangins, Bougy-Villars, Jouxten-Mezery ou Lonay. C'est donc effectivement un gros chapitre qui se termine pour moi. J'aimerais en profiter pour redire que le poste de municipale est passionnant. Il permet d'apprendre chaque jour et de faire des rencontres formidables, mais c'est aussi une fonction qui demande du temps. Pour moi, l'aventure se termine dans de bonnes conditions. Je ne peux qu'encourager les gens à s'engager pour leur commune.

Il y a, dans certains villages, des familles marquées par la politique. C'est votre cas... Oui, on peut le dire. Mon mari Marc a été municipal de 1998 à 2006 et mon fils, David, est actuellement conseiller communal à Trélex et député Vert'libéral au Grand Conseil.

Vous travaillez depuis des années sur le Plan d'affectation communal (PACom). Est-ce bientôt la fin de ce lent processus? Je le crois bien, oui. Mais ce sont des dossiers extrêmement complexes. Certaines communes y travaillent depuis 10 ans, parfois plus. Ici à Trélex, cela remonte à 2019, et il faut considérer que le Covid des années 2020 et 2021 n'a pas aidé le processus. Il reste ainsi des cas particuliers à traiter pour des propriétaires. Des mises à l'enquête complémentaires arriveront dans les prochaines semaines. La finalisation est proche.

Vous venez de réaliser un nouveau cheminement piétonnier au milieu des villas. Pour quelle raison? Tout simplement pour permettre aux gens d'aller d'ici à là sans devoir contourner tout le quartier. Au chemin de la Gachette se construisent actuel-

lement 4 villas jumelées, à savoir 8 habitations. Il y en aura 8 autres prochainement. Nous avons saisi cette opportunité pour améliorer un accès de mobilité douce permettant de rallier le chemin de la Petite-Fontaine. C'est la suite d'une succession de petits sentiers qui permettent de passer du complexe scolaire, au sud, aux différents quartiers de maisons sans devoir emprunter la route de Saint-Cergue.

Il y a un an, vous disiez vouloir installer un système de bus électriques et de tailles modulables pour rallier Signy-Centre. Ce projet a-t-il avancé?

Les navettes Cristal ont été testées avec succès à Gland pendant plus d'un mois en 2024. Elles doivent désormais être homologuées au niveau fédéral pour circuler. Créer un tracé qui relierait les communes du haut, dont Gingins et Chéserex, sur une ligne horizontale qui passerait par le centre commercial, répondrait à une demande. Comme vous le savez, pour se rendre aujourd'hui à Signy-Centre, il vous faut prendre le Nyon-St-Cergue-Morez jusqu'à Nyon pour remonter en bus. Toutes les communes du haut partagent ce point de vue et nous avons décidé de remettre ce projet entre les mains de Région de Nyon, qui structure les interactions intercommunales.

Vous venez d'installer à Trélex une voiture Mobility. Les habitants ont-ils déjà pris le réflexe de l'utiliser ? Oui, il me semble bien car souvent je constate l'absence de la voiture, signe de son utilisation. Selon les résultats à venir prochainement, nous pourrions envisager d'avoir un deuxième véhicule. Mais ceci est de la musique d'avenir. ■



«Les premières installations à l'école pourraient arriver en 26»



Philippe Depierre
Municipal

Vous travaillez sur le projet de réaffectation de la Ferme Paul. Quelles en sont les avancées ? En décembre 2024, le Conseil communal a validé un crédit d'étude qui nous permet justement de mandater un bureau d'architectes pour affiner le projet. Nous avons défini trois zones : l'une qui accueillera des bureaux destinés tant à notre administration communale qu'aux associations villageoises ; la seconde zone accueillera deux logements ; la troisième devrait être, elle, un lieu dédié à la culture et aux manifestations. Cette salle se situera dans l'ancienne grange, où l'on trouve une magnifique et ancienne charpente. A l'extérieur, juste en face, se trouve aussi un petit parc que nous pourrions rattacher au projet général de la Ferme Paul.

Qui gèrera à terme ce lieu culturel ? L'étude actuellement menée devra également répondre à cette question. Est-ce à l'administration communale de s'en occuper ? Faut-il mandater une structure indépendante ? Il est trop tôt pour le dire.

Quand les habitants pourront-ils découvrir cette Ferme Paul ? En étant optimiste, et considérant que le crédit de construction sera présenté à la fin de l'année au Conseil communal, et si ce dernier valide cette dépense, disons que les travaux pourraient débuter en 2026 pour durer 2 ans. Donc une inauguration en 2028.

Vous travaillez activement sur un autre dossier qui concerne de près la population : les aménagements autour du complexe scolaire. Qu'en est-il ?

Là encore nous avançons. La mise à l'enquête pour les réalisations sera publiée dans les prochaines semaines et le Conseil communal devra, là aussi, avaliser la dépense. Ainsi, si tout va bien, les premières installations pourraient arriver en 2026.

Les premières ? Oui, car pour ne pas bloquer les activités scolaires, nous ne pouvons réaliser l'intégralité d'un coup. Nous allons donc travailler par étapes chaque fois que les vacances scolaires nous le permettront, et ce jusqu'à fin 2027.

Comment s'articulent ces aménagements ?

En tout, le complexe scolaire sera structuré en cinq zones. Sans entrer dans le détail puisque tout n'est pas encore définitif, je peux dire que nous allons planter environ 70 arbres, qu'il y aura une place de jeux pour les tout-petits, du street-workout pour les adolescents, des bancs et des zones de détente pour les parents et les seniors, des fontaines à eaux et bien d'autres choses. Je peux aussi affirmer que de nombreuses surfaces goudronnées vont disparaître pour faire place à de la végétation. Nous souhaitons également, au croisement de la route de Saint-Cergue et de la ruelle à Tonton, casser une partie d'un mur de pierre pour intégrer la fontaine existante au périmètre. Et ainsi créer une sorte de porte d'entrée à l'est pour l'ensemble du complexe scolaire. ■



«Nous travaillons actuellement à la politique pour la durabilité»



Cédric Marzer
Municipal

Cédric Marzer, le Conseil communal vient de valider un passage des routes qui traversent le centre du village à 30 km/h. Que cela va-t-il changer ? Il s'agit pour nous d'assurer la sécurité dans le bourg, et spécialement aux abords de l'école. Notre souhait était aussi de réduire les nuisances sonores. Je ne peux que saluer le choix du Conseil communal de soutenir ce projet.

Avec tout de même une légère crainte : qu'une fois la traversée du village à 30 km/h, les automobilistes choisissent de couper par de petites artères pour gagner du temps. C'est effectivement quelque chose qui pourrait arriver mais, dans une pesée d'intérêt, nous pensons que le jeu en vaut la chandelle. Nous avons réduit autant que possible la longueur de la zone 30 au centre du village pour limiter ce risque. Nous aurons l'occasion, après quelques mois d'utilisation, de faire une première analyse, et de réagir si besoin.

La politique énergétique semble aller de l'avant avec un nouveau programme d'actions. Pouvez-vous en dire quelques mots ? Nous travaillons actuellement à la politique pour la durabilité. Il est trop tôt pour donner des informations précises, mais on peut évoquer qu'elle agira tant sur le soutien aux projets privés, par des subventions, que sur des transformations des infrastructures publiques.

Qu'en est-il du projet de piste cyclable devant relier le sud du village au nord de Nyon, en passant par Duillier ? Après avoir bien avancé sur le dossier,



nous l'avons transmis à Région de Nyon, la plateforme de coordination des communes du district. Je pense que nous pourrions bientôt annoncer la réalisation de ce tronçon de mobilité douce.

Il y a un an, les nouveaux bureaux et entrepôts du Nyon-St-Cergue-Morez étaient inondés juste avant leur inauguration. La compagnie de chemin de fer va-t-elle bientôt pouvoir y déménager ? Je pense pouvoir dire que oui, mais cela n'est plus tout à fait de mon ressort puisque, dans le processus de fusion que poursuivent le Nyon-St-Cergue-Morez (NStCM) et les Transports publics nyonnais (TPN), les délégués des communes territoriales du tracé ne font plus partie du Conseil d'administration. Par contre, si Trélex n'a plus de siège de droit, comme les autres communes, le village aura toujours son mot à dire en tant que commune territoriale.

Vous venez de voir l'un des employés de la voirie, Didier Delafontaine, partir à la retraite après des années de bons et loyaux services... Oui, et j'aimerais le remercier une fois encore pour son professionnalisme et sa bonne humeur. Nous avons récemment engagé son successeur. Il en va d'ailleurs de même pour notre concierge communal Manuel Simoes, lui aussi parti à la retraite et qui nous manquera beaucoup. ■



Photo: Sigfredo Haro

S D C O E

Une boucherie qui ne ferme jamais

« Même absent, toujours présent ! » Voilà le nouveau slogan d'un commerce trélésien à qui tout semble sourire. Ainsi un nouveau distributeur permet désormais aux clients d'acheter quantité de produits locaux en dehors des horaires d'ouverture. Et notamment des cervelas maison, dont la Boucherie de la Tour s'est faite la spécialiste, une récompense nationale en atteste.

Le commerce en ligne n'a qu'à bien se tenir ! Si, vous aussi, vous avez pour réflexe de faire vos emplettes à des heures indues, rendez-vous à la Boucherie de la Tour car, désormais, entre les horaires d'ouverture étendues du magasin, se trouve un distributeur automatique. Et dedans, bien sûr, quantité de bonnes choses ! Acheter un pâté ou une salade à deux heures du matin n'a jamais été aussi simple ! « Même absent, toujours présent ! », dit le slogan.

Une nouveauté parmi d'autres au sein d'un commerce plus dynamique que jamais, et qui vient d'être couronné pour ses cervelas maison (lire ci-après). Toute l'histoire de cette boucherie remonte à 2016 quand, approchant l'âge de la retraite, Pierre-André Cuvit, qui tenait un garage automobile depuis près de 40 ans, décidait de transformer le tout pour permettre à ses enfants Benjamin et Amandine de lancer leur propre affaire. Après une petite année de travaux, la boucherie ouvrait le 8 décembre 2017, accueillant toute la population de Trélex et d'ailleurs dans un espace aux diverses fonctions. D'un côté la boucherie, donc, de l'autre le tea-room. A quoi il faut rajouter un service-traiteur fort demandé et la vente à l'emporter des menus du jour et des plats préparés. Devant et



derrière l'échoppe, deux petites terrasses pour profiter du soleil durant la belle saison.

Inutile de dire que le lieu est rapidement devenu un « stamm » pour les gens du village, qui s'y plaisent à venir boire le café le matin et l'apéro... un peu après. Inutile de rappeler, aussi, que la boucherie ne désespère presque jamais. « Nous avons une clientèle très fidèle et toujours plus nombreuse », explique Benjamin. Sa sœur Amandine rappelle les fondamentaux qui font le succès du lieu : « Nous souhaitons faire plaisir aux gens, tant par la qualité des produits que par la manière d'accueillir. Mais cela ne vaut pas que pour mon frère et moi : nos employés sont toujours sérieux dans leur travail et toujours de bonne humeur. » L'équipe se compose aujourd'hui de 7 personnes et, si les affaires vont bien, il n'est pas à l'ordre du jour de grandir davantage. « Nous sommes bien ainsi, et puis il faudrait davantage de jours dans la semaine pour faire plus », explique encore Benjamin. ■

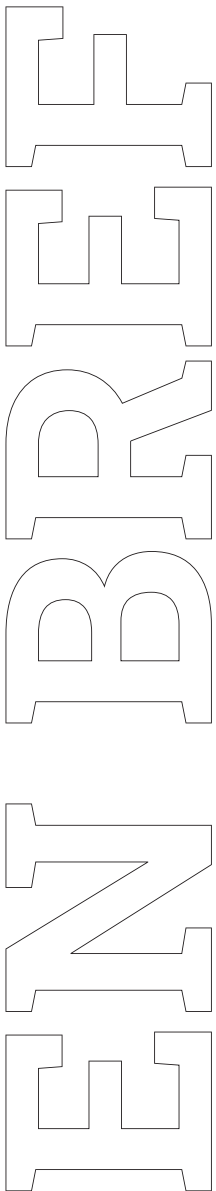


Un distributeur à succès

A peine quelques semaines qu'il est installé qu'il faut déjà au distributeur d'aliments être rempli jusqu'à 3 fois par jour. « Ça marche très bien. On a constaté à plusieurs reprises que des gens venaient acheter un pâté ou d'autres produits à 2 heures du matin. C'est surprenant, mais c'est bien réel », détaille Amandine. Dans ce distributeur, on trouve donc des grillades, des œufs, du lait, des salades, des pâtés. Mais aussi les fromages du producteur trélésien Thibaud Morax. Et, bien sûr, les cervelas primés.

Le cervelas anobli

« C'est un fait que le cervelas n'a pas toujours eu la meilleure des réputations », détaille Benjamin. Alors, faire valoir les atouts de cet aliment typiquement suisse a donné des idées au boucher de Trélex. En résulte une préparation raffinée qui a valu à la Boucherie de la Tour de décrocher une mention « excellent » lors du dernier Swiss Cervelas Summit de mars 2023. « Depuis que *La Côte* a relaté ce succès au travers d'un article, les demandes ont triplé. Je suis personnellement content car les gens ont tendance à penser qu'on peut tout mettre dans un cervelas. Ce n'est évidemment pas le cas, il y a un savoir-faire. »



L'eau précieuse de Trélex



La consommation en eau de boisson est toujours plus élevée et les réserves peinent à se remplir. Même à Trélex, où l'eau est pourtant abondante. Attention donc au gaspillage.

Combe-Froide. Certain connaissent le lieu, auquel on accède en cheminant le long de la rivière La Colline. Cette Combe-Froide, située après les deux ponts reliant Givrins, est l'endroit où la Colline, justement, jaillit des roches. Là aussi que cette eau est captée pour la consommation des habitants. Mais si Trélex dispose depuis toujours, ou presque, d'importantes réserves dans ses sous-sols, cela ne suffit plus. Pour trois raisons : la commune de Saint-Cergue y pompe également son eau ; le nombre d'habitants ne cesse de croître ; enfin, les sécheresses estivales sont plus rudes qu'autrefois.

Heureusement, Trélex peut compter sur l'eau du Léman, pompée et acheminée par la structure intercommunale SAPAN. Mais cet approvisionnement en eau du lac n'est pas la réponse à tout puisque l'opération de pompage a un coût énergétique important. Il est donc crucial de sensibiliser la population à la consommation raisonnée d'eau. Après un premier slogan (*L'eau est précieuse, préservons-la !*), un second (*Pensez prairies fleuries !*) met en lumière les avantages d'une prairie fleurie sur une pelouse traditionnelle lorsqu'il s'agit d'arrosage. D'autres gestes écologiques sont répertoriés sur le site de la SAPAN, dont le fait de privilégier la douche au bain, le lave-vaisselle au nettoyage à la main. En somme, et même si les pluies de ce printemps peuvent donner l'impression d'abondance, il n'en est rien : les nappes et réserve naturelles ne se remplissent pas si aisément. Une consommation raisonnée tout au long de l'année est donc impérative.

www.sapan.ch

Arnaque aux faux policiers

Attention : de faux policiers tentent d'escroquer les habitants de la région. Les victimes, principalement des personnes âgées, sont contactées téléphoniquement par des hommes ou des femmes, parlant parfaitement français et qui se font passer pour des policiers (parfois pour des assureurs ou des banquiers). Ces personnes annoncent un problème sur la carte bancaire de la victime ou un retrait d'argent suspect sur son compte en banque. Afin de régler ce problème, ils annoncent qu'un policier va passer dans quelques minutes au domicile, afin de récupérer les cartes bancaires - et parfois des objets de valeur - pour les mettre prétendument en lieu sûr.

La police cantonale conseille d'adopter les réflexes suivants : appeler le 117 ou votre banque en cas de doute ; ne donner aucune information personnelle ou bancaire ; ne jamais remettre vos cartes bancaires (coupées ou non) ni votre code secret à un inconnu ; raccrocher si vous avez un doute sur l'appelant ; transmettre cette information à votre entourage. ■

Décisions du Conseil communal

Jeudi 12 juin 2025, le Conseil communal a validé plusieurs dossiers. D'abord, le taux de l'impôt communal pour l'année 2026 passe de 55,5% à 57%, soit une hausse de 1,5 points.

Aussi, le Conseil a choisi, pour la période 2026-2031, de réduire le nombre d'élu-e-s de 45 à 40 et d'étendre le nombre de viennent-ensuite à 15. Par ailleurs, l'assemblée a validé le passage en zone 30 km/h du centre du village. Enfin, les comptes 2024 et le Rapport de gestion 2024 ont été validés. ■

Editeur:

Commune de Trélex
Place de la Tour 6
CH-1270 Trélex



Responsable:

Evelina Girod

Rédaction:

Quart d'Heure.ch

Conception:

Publium SA Trélex

Impression:

BSR Imprimeurs SA

Tirage: 1'000 ex.

Juillet 2025



AGENDA

31 juillet: Fête nationale

6 septembre: Clean Up Day

6 septembre: Repas de soutien de la Jeunesse

27 septembre: Tournoi de badminton

4 octobre: Fête de la bière

9 octobre: Conseil communal

5 décembre: Conseil communal